



Département de la Drôme
Commune de Venterol

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2015

~~~~~

Date de convocation : 16 Février 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-trois février à vingt heures trente, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique JOUVE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, sauf Mr GRAS Jean-Claude, absent.

Monsieur Paul RENOUD GRAPPIN a été nommé secrétaire de séance.

### 1) PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Après lecture par les conseillers, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

### 2) REVISION DU PLU-DELIBERATION

Le Maire informe les élus que la loi ALUR nous oblige à réviser notre PLU (Plan Local D'Urbanisme).

Nous avons demandé l'aide du CAUE pour la gestion du dossier, et l'établissement d'un cahier des charges pour la consultation d'un bureau d'études.

Le coût estimé de 30 000 à 50 000 euros sera réparti sur 2015 et 2016.

Le maire demande au conseil l'autorisation de lancer la révision du PLU. Accord à l'unanimité.

### 3) ACTUALITES DE LA CCVE

- Instruction du droit des sols (permis de construire, demande préalable...): suite au désengagement de l'Etat du soutien « instructeur » aux communes faisant partie de la CCVE et ayant un PLU.

Une mutualisation a été décidée au sein de la CCVE avec les communes sous POS ou PLU sauf Nyons qui reste autonome. Une personne spécialisée en droit de sols a été recrutée pour l'instruction des dossiers des communes si besoin, et les cadres de la CCVE formés pour répondre aux demandes des communes.

A l'heure actuelle, aucune décision n'a été prise, relative au financement du coût supplémentaire que représente le recrutement (par la commune ou les demandeurs).

Pour mémoire, en 2013 la commune a délivré 9 Permis de Construire, un Certificat d'Urbanisme et 14 Déclarations Préalables.



Département de la Drôme  
**Commune de Venterol**

- Office de Tourisme

Réussite complète suite à la mise en commun des différents OT de la CCVE 2014 : 90 000 visiteurs.

Classement catégorie 1 : 3 OT en Drôme, Valence, Montélimar, Nyons

- Aides aux entreprises locales de commerce ou d'artisanat dans leur démarche de modernisation par le biais d'une subvention plafonnée. Renseignements et retrait de dossier auprès de Mr Richard Lamy.

#### **4) PROPOSITIONS DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN 2015**

Sur le budget de l'Eau :

- Suite et fin des travaux relatifs aux réseaux dans le village,
- Achat de 2 pompes de Chloration (4000 à 5000 €)

Sur le Budget Communal :

- Révision du PLU (30 000 euros)
- Aménagement des locaux de la mairie (35 000 euros)
- Réfection toiture saint Perpétue (28 000 euros)

Malheureusement, des déficits sont encore à prévoir cette année, en cause principale l'assainissement. Une mise à niveau sera donc nécessaire au prochain budget, voté avant le 15 avril dernier délai.

#### **5) DIVERS**

- Présentation du bilan du Syndicat des rives de l'Eygues par Patrice DUC
- Ouverture des demandes faite pour la vente de produits (maraichers et fruits) sur le bord de route comme chaque année.
- Vote unanime pour l'adhésion au CEDER pour la somme de 100 euros
- Etude lancée pour une signalétique communale, en attendant celle prévue par le PNR et la CCVE qui demandera plus de temps.
- Elections départementales des 22 et 29 mars 2015 : infos aux élus et préparation du planning de permanence.

**La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 30 mars 2015 à 18h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.